



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS VERNOIS

Compte rendu de la commission du 18 novembre 2010

Personnes présentes :

DESMARTIN JF ; LEYNAERT Y ; BECHADE M; LE ROUX G ; GARRIGUE JP ; LERAT P ; DENIS C ; FRADON D ; GALLET G ; SABOURET B ; MALLET JL ; ROULEAU C ; VERNEUIL JM ; VIROL JP ; GRELLETY M ; HENNINOT P ; CACAN R ; MONTORIOL JP.

Gilles LE ROUX débute cette commission par les remerciements aux personnes présentes et aborde le déroulement de cette réunion, suivant l'ordre du jour :

Travaux d'Investissement 2010 :

Ils sont en cours.

Commune de VERGT :

Les travaux de renforcement et revêtement sont terminés. Il a été constaté une déformation au niveau du raccord entre la partie basse et la partie neuve. Celle-ci pourra être rattrapée au printemps 2011.

En ce qui concerne les arasements d'accotements, il a été nécessaire de les réaliser afin de pouvoir évacuer les eaux superficielles de chaussée. La méthode employée a été de déraser avec la niveleuse lors du renforcement. Par contre, on nous a signalé à plusieurs reprises que « la terre » a été poussée dans le fossé et que cela n'était pas propre au final.

Il est évident qu'il était possible de curer le fossé, mais cela n'était pas forcément nécessaire car le dérasement était composé surtout de « pelons », qui dans l'hiver, avec le temps, ne se remarqueraient plus. Si c'est vraiment nécessaire, on pourra curer celui-ci.

Avis de la commission :

Raymond CACAN précise effectivement qu'en fin des travaux, le résultat sur les accotements n'était pas parfait. Il est aussi précisé que des saignées sont encore nécessaires pour évacuer correctement les eaux de ruissellement sur la chaussée.

Gilles LE ROUX précise que les accotements sur la partie haute ont été dérasés avec la niveleuse en même temps que le renforcement en calcaire. Cette solution a évité de prévoir un curage en plus. Il faut aussi considérer que ce dérasement était composé de « pelons » et que les fossés, à ce jour, sont assez importants.

Concernant les saignées manquantes en partie basse, les accotements n'ont pas été dérasés car sur cette partie, il était prévu de reprendre que le revêtement défectueux réalisé en 2007 (en garantie).

Il est proposé à la commission de réaliser des saignées en régie sur la partie basse, dès que possible.

Avis favorable de la commission

Commune de SALON DE VERGT :

Les travaux d'élargissement sont en cours. Ils se déroulent très bien.

Pour des raisons de sécurité, des arbres ont été supprimés avec l'accord des différents propriétaires (vu aussi avec Mr le Maire) et 3 poteaux PTT ont été déplacés (coût <)

(Voir photos)

Avis de la commission :

Considérant que les travaux sont en cours, la commission n'a pas d'observations particulières à ce sujet.

Programme Travaux 2011/2014 :

*Voir proposition

Gilles LE ROUX informe la commission qu'un programme de travaux d'investissement de 2011 à 2014 a été réalisé par le service technique de façon à se projeter dans le temps.

Ce programme a été présenté à la commission avec un détail par voies concernées. On remarque que ce programme est la suite logique de ceux réalisés les années précédentes. Tenant compte des 300 000€ TTC prévus chaque année, on remarque qu'ils sont dépassés dans le programme, mais il est précisé à la commission que ces prix sont estimés, donc pas définitifs.

Certaines communes sont « oubliées » dans ce programme. Jean Luc MALLET signale qu'une partie de voie s'est dégradée rapidement et qu'elle n'est pas prévue dans ce programme.

Gilles LE ROUX précise que ce programme n'est pas définitif et qu'il pourra être adapté suivant certaines demandes. Ce programme précise en priorité des orientations, et qu'il est évident que certains imprévus seront inévitables. De ce fait ils seront gérés au mieux soit avec le marché d'entretien ou investissement. Les années précédentes, des travaux similaires ont été réalisés alors qu'ils ne figuraient pas dans notre programme.

Avis favorable de la commission pour suivre le programme présenté.

Etude de notre Service Technique Voirie :

Bilan sur l'achat du camion et de la lame (cet engin pourra servir à la CDC mais aussi aux communes)

Gilles LE ROUX précise à la commission que la proposition sur l'achat d'un camion a été retenue (en attente de la confirmation par courrier). Par contre en ce qui concerne « la lame de déneigement », notre proposition n'est pas retenue. Il est précisé que ce camion pourra être mis à disposition des communes pour réaliser certaines tâches (livraison enrobé à froid par exemple)

Pas d'observation particulière de la commission à ce sujet

Bilan de la visite réalisée à la CDC du Buisson et ouverture du débat

Gilles LE ROUX demande aux personnes présentes lors de cette visite de donner leurs sentiments.

Raymond CACAN précise que ce service existe depuis longtemps et qu'il s'est mis en place progressivement. Il précise aussi que cette Communauté de Communes n'a pas les mêmes compétences que la notre et que leur fiscalité est différente. La qualité des agents techniques et l'organisation sont des atouts très importants pour le bon déroulement de ce service.

Bilan des heures agents pour la fin 2010 et voir possibilité pour travaux en régie avec location

Concernant les heures agents réalisées, un tableau est présenté à la commission faisant apparaître toutes les heures effectuées par domaine d'intervention (écoles, voirie et autres....). On peut constater qu'en fin d'année 2010, on obtient un solde équivalent à deux semaines de travail par agents (environ)

Gilles LE ROUX précise que ce solde pourrait servir à réaliser des petits travaux de préparation sur notre voirie.

De ce fait, le service technique a présenté un bilan sur notre situation par rapport à ce dossier (voir présentation ci-jointe) et précise que l'intérêt de notre communauté de communes est de commencer justement par des petites préparations (saignées, purge de chaussée ponctuelle....)

Pierre HENNINOT précise qu'il est important de penser aux entreprises locales implantées sur notre secteur.

Il est précisé que l'intérêt de la Communauté de Communes est de réaliser des petites préparations dans un souci d'économie et que les travaux plus importants resteront aux entreprises spécialisées dans ce domaine (coût du matériel trop important)

Avis de la commission

Avis favorable pour réaliser des petits travaux suivant le solde des heures agents en 2010. Suite à ces travaux, un bilan devra être réalisé

Fauchage 2010:

Le « troisième passage » est quasiment terminé

Dans l'ensemble, tout c'est bien passé. Certaines pannes de tracteur plus ou moins importantes sont constatées.

- Bilan sur la mise à disposition
- Voir pour le tracteur de Vergt (

Gilles LE ROUX demande que l'on informe la commission des heures réalisées pour le fauchage.

Le service technique présente un tableau reprenant les heures réalisées par secteur. Il est précisé que ce nombre d'heures s'est amélioré car les agents connaissent mieux leur territoire.

Concernant le remboursement de la partie matériel aux communes, Raymond CACAN précise que ce montant devrait être revu car certaines communes lors de grosses pannes rencontrent des difficultés.

Il est reprécisé à la commission l'historique de ce dossier en rappelant les modes de calculs et certaines conditions.

Gilles LE ROUX précise que le montant mensuel remboursé à la commune pourrait être revue afin d'aider au mieux les communes concernées.

Jean Paul VIROL précise que l'on pourrait aussi prévoir un montant disponible pour palier à ces problèmes, mais la gestion de celui-ci sera très compliquée. Il est plus judicieux d'étudier la première solution.

Avis de la commission

Considérant que le fauchage 2010 est quasiment terminé, il est demandé de revoir ce calcul et de prendre une décision par la suite

Elagage 2011 :

Voir pour montant prévisionnel de 10 000€ comme les années précédentes
(Voir photos)

Gilles LE ROUX informe qu'il est nécessaire de poursuivre la campagne d'élagage car cette opération est primordiale pour la conservation d'un bon état en général de notre voirie.
Le programme est proposé par le service technique (voir document ci-joint)

Il est précisé à la commission que l'on n'est pas obligé de broyer les branches. Celles-ci pourraient être laissées sur les propriétés concernées, ainsi que le bois (bûches)
Cette solution permettrait une économie de 400 € par jour et permettrait d'en réaliser beaucoup plus.

Avis de la commission

La commission décide de retenir la voie communautaire de « Fontroubade » sur la commune de Lacropte, en priorité. Dans le cas où l'on peut réaliser de l'élagage supplémentaire, nous réaliserons la voie proposée de Veyrines et Cendrieux.

Concernant le montant, il est décidé de maintenir le même montant que les années précédentes (10 000€)

Pour réaliser des économies, la commission approuve le principe de ne pas utiliser le broyeur pour les branches.

Travaux d'entretien 2011 :

Il est nécessaire de prévoir un montant identique aux années précédentes.

Avis de la commission

La commission décide de maintenir le même montant c'est-à-dire 60 000€ environ.

Signalisation de voirie :

*Voir photos

Il est nécessaire de pouvoir réaliser un minimum de signalisation suivant nos travaux d'investissement.

Le service technique présente l'état de certains panneaux sur notre voirie. On remarque qu'ils sont en très mauvais état. Il est proposé à la commission le fait qu'il serait nécessaire de mettre à jour celle-ci avec une dépense supplémentaire à prévoir.

Avis de la commission

La commission décide de maintenir le même montant que les années précédentes (4000€).

Concernant la signalisation de Police, lors des dernières commissions, la Communauté de Communes devait gérer les panneaux de police sur sa voirie communautaire, afin de pouvoir avoir un seul interlocuteur sur ces demandes (gestion plus facile). Par contre, on observe une demande importante sur les arrêts bus (panneaux de signalisation) voir courrier.

Gilles LE ROUX précise que ces demandes sont de plus en plus importantes et que la Communauté ne peut pas toutes les gérer.

Avis de la commission

La commission décide de ne pas prendre en charge ces panneaux car c'est aux communes concernées de gérer ces panneaux.

Par contre notre service technique peut fournir une aide aux communes pour la pose de ces panneaux.

OLS :

L'OLS de Grun-Bordas est terminée, très bonne remontée des administrés sur la mise en sécurité de ce carrefour!!!!

L'OLS de Cendrieux est en cours. Le début des travaux est prévu fin novembre.

Etude des passerelles avec les autres intercommunalités

Gilles LE ROUX demande à la commission de se prononcer sur la question d'étudier des « passerelles » avec d'autres intercommunalités voisines, concernant le domaine de la voirie.

De plus, Gilles LE ROUX propose de rencontrer les élus du service voirie de la Communauté de Communes de la Truffe afin d'étudier une éventuelle « passerelle », et demande à la commission des volontaires pour l'accompagner.

Avis de la commission

Après discussion, la commission décide à ce jour de ne pas lancer de réflexion à ce sujet et de continuer le déroulement de notre service.

Observations diverses :

Dépôt de bois le long des voies (voir photos)

La commission est informée des problèmes rencontrés concernant les exploitations forestières le long de nos voies (dégradations, dépôt de bois dangereux.....) Il est rappelé que pour ces travaux, certaines démarches sont obligatoires auprès des mairies (déclaration) et qu'il faudrait voir tous les détails à ce moment là (à voir dans l'application)

Gilles LE ROUX remercie l'ensemble de la commission pour le travail et la réflexion apportée lors de cette réunion, et remercie le service technique pour les différentes présentations détaillées.

La séance est levée à 23 heures 30

Rédigé le 19 novembre 2010
Visé par le Vice Président chargé de la Voirie

Gilles LE ROUX